

Dictionnaire Roland Barthes

Sous la direction de Claude Coste



HONORÉ CHAMPION
PARIS

Voir : Fichier, Lévi-Strauss, *Système de la mode*, Thèse.

BIBLIOGRAPHIE

Charles Coustille, *Antithèses, Mallarmé, Péguy, Paulhan, Céline, Barthes*, Paris, Gallimard, 2018 ; Jacqueline Guittard, «Hygiène du roman. *Le Degré zéro de l'écriture sous influence*», *Romanesque*, n° 36, 2014.

CODE

Le code ou plutôt les codes rassemblent ce qu'il faut savoir pour comprendre ce qui est dit, écrit, ou signifié par tout autre forme d'expression. Le code renvoie à un ensemble de règles, généralement implicites, et à leur chiffrement (il s'agit de décoder les messages). Un état de culture est constitué par les codes convoqués dans un texte.

La notion de code, initialement élaborée aux États-Unis en théorie de la communication, a été utilisée en linguistique générale pour rendre compte du caractère conventionnel, systématique et programmatique des langues, caractère que les langues partagent avec d'autres moyens de communication. Roman Jakobson l'articule à la notion de message (laquelle vise l'énoncé particulier réalisé). C'est cet emploi que reprennent, en France, André Martinet (*Éléments de linguistique générale*, 1960) et Luis Prieto (*Messages et Signaux*, 1964) en donnant des exemples de code autres que les langues, et que rapporte aussi Barthes dans *Éléments de sémiologie* (1965).

Avec *Système de la Mode* (1967), la notion de code est appliquée à l'analyse du vêtement et sert à distinguer un «code réel» (celui de l'image ou du vêtement lui-même) vis-à-vis d'un «code écrit» (la manière dont le premier code est décrit dans les magazines de mode). Ce faisant, la notion de code excède déjà son usage en linguistique puisque la convention n'est plus nécessairement sous-jacente à l'énoncé écrit mais, pour ce qui est du code vestimentaire réel, devient latente et demande du même coup à être constituée au sein de cet énoncé. C'est pour cette raison que Barthes propose de renverser la thèse saussurienne selon laquelle la linguistique fait partie d'une science plus large des systèmes de signes (la sémiologie) : comme c'est à travers le langage humain que tous les autres systèmes sémiologiques se font connaître, la sémiologie fait partie de la linguistique (voir II, 899).

Le code ne ressortit pas alors seulement à un savoir mais dépend d'une interprétation. C'est à ce titre que le code va se retrouver au cœur de l'appareil méthodologique que Barthes met en place dans *S/Z* (1970) pour

l'interprétation d'une nouvelle de Balzac. Cinq codes généraux vont permettre d'organiser, en les rassemblant, «tous les signifiés du texte» (SZ, III, 133): code des actions, code herméneutique, codes culturels, champ thématique des connotations et champ des symboles. Chacun de ces codes est relié à un régime de savoir, une manière de faire signifier le monde, respectivement : l'Empirie, la Vérité, la Science, la Personne et le Symbole (voir SZ, III, 336). Barthes va produire sur ce modèle d'autres analyses textuelles, plus brèves (consacrées à des passages bibliques, à une nouvelle d'E.A. Poe), en renforçant chaque fois la pression singulière qu'exerce le texte sur les codes qui le traversent, cherchant à dire comment le texte «se défait, explose, dissémine : selon quelles avenues codées il s'en va.» («La lutte avec l'ange», IV, 158) La notion de code en est assouplie d'autant. Dans une conclusion méthodologique, Barthes rend compte de l'infexion que celle-ci a prise dans ses travaux : «Le mot *code* ne doit pas être entendu, ici, au sens rigoureux, scientifique, du terme. Les codes sont simplement des champs associatifs, une organisation supra-textuelle de notations qui imposent une certaine idée de structure ; l'instance du code, pour nous, est essentiellement culturelle : les codes sont certains types de *déjà-vu*, de *déjà-lu*, de *déjà-fait* : le code est la forme de ce *déjà* constitutif de l'écriture du monde.» («Analyse textuelle d'un conte d'Edgar Poe», IV, 437)

Il semble que cette mise au point, signée de 1973, permette en outre à Barthes de se débarrasser du terme, qu'on n'aperçoit plus guère dans ses écrits ultérieurs. La notion de code ne joue non plus aucun rôle dans *Mythologies* (1957), que cette entreprise de déchiffrement généralisé d'un état de la culture française aurait aisément accueilli pourtant. Elle coïncide ainsi, dans l'œuvre de Barthes, avec la période structuraliste et celle d'élaboration d'une théorie de l'écriture, fortement marquée par la remise en cause des postulats structuralistes. Il en résulte qu'au cours de son usage des connotations négatives vont s'attacher de plus en plus fréquemment à la notion. En témoignent ces exemples frappants : en 1968, à la violence de l'écriture «ne manque même pas un code ; [...] la violence implique un langage de la violence, c'est-à-dire des signes (opérations ou pulsions) répétés, combinés en figures (actions ou complexes), en un mot un système» («L'écriture de l'événement», III, 50), mais, trois ans plus tard, la reprise de cette idée (à propos de l'écriture d'Artaud) dévalorise complètement le code : «rien n'est plus fragile que la violence : le code la guette» («Artaud : écriture/figure», III, 877) ; dans *S/Z*, déjà : «c'est par ses codes que [le texte balzacien] pourrit, se démode, s'exclut de l'écriture (qui est un travail toujours *contemporain*)» (SZ, III, 200) ; ou, dans *L'Empire des signes* (1970), «le blanc qui efface en nous le règne des Codes» (ES, III, 408). Cette dévalorisation contient une critique implicite de la notion de code, comme elle s'est trouvée utilisée en linguistique et en sémiologie, et comme dans l'œuvre même de Barthes. D'abord, le code laisse

supposer une organisation trop définie et trop statique, alors que l'analyse textuelle se propose à repérer et à classer le sens d'un texte « *sans rigueur* » (IV, 414). Ensuite, le code laisse confondu le caractère conventionnel des pratiques du sens avec leur caractère contraignant, comme, par exemple, dans l'expression *code de bonne conduite*. Il donne à comprendre une « hiérarchie à la fois sociale et structurale » (III, 57). La théorie de l'écriture, se réclamant du matérialisme, ne pouvait pas rendre compte d'un système sémiologique, nécessairement conventionnel, sans en dénoncer les effets idéologiques. Enfin, les codes sont sans saveur, ni plus d'intelligence (de Bouvard et Pécuchet, Barthes dit que ce sont « des copieurs de code (ils sont, si l'on veut: *bêtes*) » (SZ, III, 200). Comme la sémiologie — celle de Barthes, en tout cas — a un rapport vital au plaisir, la notion de code risque de mener la recherche sur une mauvaise voie.

Sémir BADIR

Voir : Connotation/Dénotation, Écriture, *Empire des signes (L')*, Règle/Loi, Sarrasine de Balzac, S/Z.

BIBLIOGRAPHIE

André Martinet, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1960 ; Luis Prieto, *Messages et Signaux*, Paris, Presses Universitaires de France, 1964.

COLLÈGE DE FRANCE

Au milieu des années 70, Barthes n'est plus seulement un penseur reconnu ou à la mode, il est un intellectuel consacré. Barthes a trouvé sa place dans les milieux scientifique et littéraire ; il est constamment cité, traduit dans plusieurs langues. Sa réputation comme professeur (directeur d'études à l'École pratique des hautes études et professeur invité à Rabat, Genève, Strasbourg, New York...) est bien établie. Selon le mot de Gérard Petitjean en 1975, Barthes est désormais, avec Foucault et Lacan, l'un des « grands prêtres de l'université française » (Gérard Petitjean, « Les Grands Prêtres de l'université française », *Le Nouvel Observateur*, 7 avril 1975) – et ce malgré les circonstances qui avaient rendu malaisée sa carrière universitaire. En 1975, Barthes, présenté au Collège de France par Michel Foucault, fait campagne au cours des années 1974 et 1975, avec le soutien surtout des historiens Georges